



**Pôle Qualité de Vie des Habitants
Direction Ville Éducatrice**

Ref : 277 911

**A l'attention des parents d'élèves
des écoles publiques de Blois**

Blois, le 06 novembre 2020

Mesdames, Messieurs,
Chers parents,

Depuis une semaine, la Ville assure l'accueil des enfants en ALP le matin, midi et soir en observant autant que possible les nouvelles conditions sanitaires.

Cependant, les effectifs observés sur les temps de restauration et d'ALP du soir restent conséquents sur l'ensemble des sites, mettant parfois à mal le respect de la distanciation et du « non brassage » des enfants.

De ce fait, pour remédier à cette situation, la collectivité est contrainte de prendre de nouvelles mesures, à compter de la semaine prochaine :

- Les équipes ALP recevront le renfort du personnel municipal provenant d'autres services et dont l'activité s'est réduite ou arrêtée (Château, Musées...).
- Certains sites de restauration mettront en place des repas froids au sein des classes, à raison d'une journée par semaine, dans les écoles où la fréquentation et les locaux ne permettent pas le strict respect des mesures sanitaires.
- Les temps de garderie seront suspendus (de 18h00 à 18h30) afin d'assurer une désinfection plus approfondie des locaux et du matériel par les animateurs.

Compte tenu du nombre important d'élèves, et afin de respecter le principe de distanciation, il vous avait été demandé de garder vos enfants sur les temps périscolaires et, tout particulièrement, sur le temps de restauration scolaire. Nous réitérons cette demande pour ceux qui le peuvent.

Bien entendu, ces prestations ne seront pas facturées malgré une modification de réservation après le vendredi à midi.

Par ailleurs, le renforcement du « plan vigipirate » implique une plus grande vigilance des entrées et sorties des personnes extérieures au sein des ALP. C'est pourquoi, la Ville remet en place le système d'arrivées et de départs à heure fixe, de la manière suivante :

- pour le matin : possibilité de déposer vos enfants à 7h30 ou 8h00 ou 8h20,
- pour le soir : possibilité de récupérer vos enfants à 17h00 ou 17h30 ou 18h00.

L'ensemble de ces mesures s'appliquera à compter du jeudi 12 novembre, afin de vous laisser le temps de vous organiser.

Conscients des difficultés qu'engendre cette nouvelle phase de confinement, nous tenions à réaffirmer que la volonté de la Ville est bien de tout mettre en œuvre pour favoriser une organisation partagée, réaliste au regard du contexte et collaborative afin que vos enfants puissent continuer à bénéficier des apprentissages nécessaires à leur développement et leur bien-être.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter le guichet unique par téléphone (02.54.44.51.40) ou la direction « Ville éducatrice » (02.54.44.51.94).

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de nos salutations distinguées.

l'Adjoint délégué,
Ville Éducatrice, Politique de la Ville,
Conseiller départemental,



Benjamin VÉTELÉ

Le Maire de Blois,
1er Vice-Président de la Région
Centre-Val de Loire,



Marc GRICOURT